
Conseil Communautaire du 10/06/2021

Compte-rendu

Le 10 juin 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, à la Salle des Fêtes d'Arcey.

La séance est ouverte à 19h15. Le quorum est atteint.

Date de la convocation : 03/06/2021

PRÉSENTS :

Bruno BEAUDREY (Etrappe), Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (Uzelle), Raymond BOBY (Bournois), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle sur le Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Martine COLLERY (Rougemont), Georges CONTEJEAN (Geney), Claude COURGEY (Rougemont), Joseph CUENOT (Mésandans), Marc-André DODIVERS (Blussans), Marc FARINE (Roche-lès-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Michel GONIN (Viethorey), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), François HERMOSILLA (Faimbe), Claude HUEBER (Onans), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Michel LAURENT (L'Isle sur le Doubs), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MERCIOL (Marvelise), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs), Joëlle PAHIN (L'Isle sur le Doubs), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Frédérique PETITJEAN (Branne), Chantal PIGNAUT (L'Isle sur le Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Gilles SAULNIER (Tallans), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy), Laurent TOURTIER (L'Isle sur le Doubs), Emilie TYROLE (Fontenelle-Montby), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (L'Isle sur le Doubs), Michel VERDIERE (Arcey), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval).

ABSENTS EXCUSÉS :

Thierry CHIERICI (Tournans), Séverine DUCROUX (Rougemont), Pascal FALLOT (Rang), Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs),

ABSENTS SUPPLÉS :

Olivier PERRIGUEY (Mancenans), *représenté par son suppléant Philippe PARPANDET*

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs) *pouvoir à Chantal PIGNAUT*, Christophe BOUVIER (Médière) *pouvoir à Marie-Blanche PERNOT*, Fabienne CARRIQUI (Huanne-Montmartin) *pouvoir à Nicolas GRUNEISEN*, François CIRESA (Soye), *pouvoir à Laurent TOURTIER*, Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*, Christophe DUPONT

(Arcey), *pouvoir à Michel VERDIERE*, Gérard HOUILLON (Montussaint), *pouvoir à Philippe JANUEL*, Martine LOHSE (l'Isle sur le Doubs), *pouvoir à Joëlle PAHIN*, Alain PASTEUR (Arcey), *pouvoir à Jacky BOUVARD*, Alain ROTH (L'Isle sur le Doubs), *pouvoir à Stéphanie PACCHIOLI*, Marcel SALLES (Anteuil), *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*, Victor ZUAN (Abbenans) *pouvoir à André PARROT*.

ABSENTS :

Sandrine BOITEUX (Gondenans les Moulins), Christophe CATALA (Cubrial), Sylvain DUBOIS (Romain), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Annie GROSJEAN (Nans), Claude HALM (Fontaine-lès-Clerval), Pierre PEGEOT (La Prétière), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), David POSTIF (Rognon), Jean-Pierre VAILLET (Puessans). Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée secrétaire de séance Emilie TYRODE, parmi les membres du conseil communautaire.

Dispositif particulier pour cause de crise sanitaire

Cette réunion de conseil s'est tenue en présentiel, avec un respect strict des règles édictées par la situation sanitaire en cours :

- Port du masque rendu obligatoire par décret en milieux clos à compter de lundi 20 juillet 2020
- Distanciation entre chaque élu scrupuleusement respectée, notamment lors de l'entrée et la sortie
- Déplacements évités au maximum en cours de réunion
- Gel hydroalcoolique tenu à disposition des élus

Elle s'est tenue également en conformité avec la Loi d'Etat d'Urgence Sanitaire prévoyant, pour la tenue des assemblées, la réduction du quorum à 1/3 des membres et la possibilité pour un membre d'être porteur de 2 pouvoirs au lieu d'1 en temps normal.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

- *Acquisition du bâtiment administratif et technique du groupe STREIT situé à Pays-de-Clerval pour héberger à court-terme le siège de la CC2VV.*
- *Lancement du projet de rénovation du bâtiment « 1911 » situé à l'Isle-sur-le-Doubs, sur l'ancien site industriel Japy, pour créer un véritable pôle de services aux publics dans le bourg-centre principal de la CC2VV.*
- *Lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs.*

2. Questions diverses

Décisions prises en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte-rendu du 1er trimestre 2021

Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	05/01/2021	Facture	SARL DOMI AUTOM	Achat Peugeot 208	7 300,00 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	22/03/2021	Facture	NOACCO CHRISTIA	ASSIS CONSEIL TECH RURAL H2	4 471,00 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	09/02/2021	Facture	PERRIGUEY TP	MISE EN PLACE REGARD ABBENANS	2 358,00 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	12/03/2021	Facture	DODIVERS SA	FUITE 16 RUE MONTBE ARCEY	2 915,16 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	15/03/2021	Facture	THIEULIN	REMPLE TELEGESTION SOYE	4 082,04 €

Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	24/02/2021	Facture	PERRIGUEY TP	BRANCHEMENT BARRAND ABBENANS	2 736,00 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	24/02/2021	Facture	PERRIGUEY TP	BRANCHEMENT BARRAND FRACUL ABB	4 236,30 €
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	26/02/2021	Facture	SAUR	VEG FONTENELLE MONTBY VIETHORE	6 622,80 €
Contrats de travail (saisonniers, temporaires et CAE)				Remplacement temporaire agent accueil Rougemont	
Contrats de travail (saisonniers, temporaires et CAE)				Agent technique (remplacement départ en retraite)	
Contrats de travail (saisonniers, temporaires et CAE)				Agent technique (centre de loisirs - Février)	
Contrats de location	24/02/2021	Contrat	ALCEM	Location Atelier 2 Hôtel d'entreprises (23 mois)	
Contrats de location	23/02/2021	Prolongation contrat	Cabinet Infirmier	Location Bureau 1 Hôtel d'entreprises (23 mois)	
Contrats de location	24/02/2021	Contrat	Mme Anne GAINET	Location Bureau 2 Hôtel d'entreprises (23 mois)	
Contrats de location	25/02/2021	Contrat	ALCEM	Location Bureau 4 Hôtel d'entreprises (23 mois)	
Contrats d'assurance - remboursement de sinistres	29/01/2021	Remboursement	Groupama	Vol vélo BIT de l'Isle sur le Doubs	1 227,83 €
Actions en justice	17/03/2021	Procédure TA	SCI VOLA	Abandon procédure de recours (à l'initiative de M. VOLA) suite à l'arrêté de mainlevée de péril imminent (maintien du péril ordinaire sur le bien) situé à Accolans	

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président.

VALIDATION DU PROJET D'EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2VV

Bruno BEAUDREY, Président, rappelle la proposition formulée lors du Conseil Communautaire du 27 mai dernier.

INTRODUCTION

Au préalable, il présente à nouveau le projet d'équipements proposé et détaillé lors de la séance précédente :

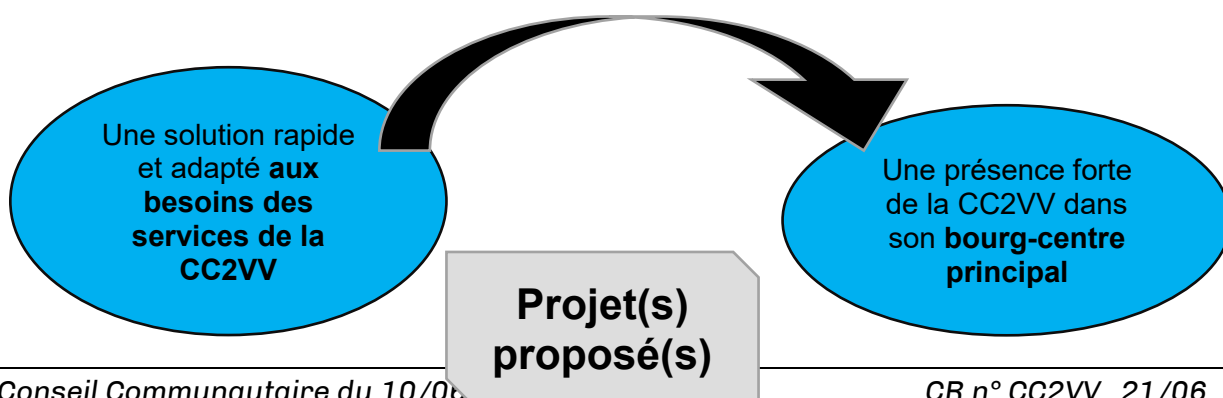
Un focus est mis sur l'évolution récente de la réflexion :

Dans le cadre de cette réflexion, les élus de l'exécutif et du bureau ont souhaité proposer à l'ensemble des élus de la CC2VV une approche différente de celle initialement présentée.

En effet, plutôt que d'opposer 2 projets qui comportent pour chacun d'entre eux des forces et des faiblesses, des avantages et des inconvénients, et compte-tenu d'un certain nombre de constats et d'éléments nouveaux, la « réorientation » de la réflexion semblait importante et nécessaire.

Celle-ci s'appuie sur plusieurs « idées forces » :

- **Idée force 1** : Compte-tenu de l'évolution importante et récente des services de la CC2VV, suite à de nouvelles compétences notamment, une solution adaptée doit être trouvée rapidement pour « loger les agents de la CC2VV ».
- **Idée force 2** : L'Isle-sur-le-Doubs, bourg-centre principal de la CC2VV, comptant près de 3000 habitants et plus de 9000 habitants dans un rayon proche, doit bénéficier d'une présence forte de son intercommunalité, tant en matière de services à la population que d'équipements.
- **Idée force 3** : Le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Energétique) et le dispositif PVD (Petites Villes de Demain), programme pour lequel les 4 bourgs-centres (Isle-sur-le-Doubs, Arcey, Pays-de-Clerval et Rougemont) sont lauréats, laissent augurer des opportunités très intéressantes tant en termes de financements que de cohérence d'aménagement du territoire pour notre CC.





Un nouveau projet d'équipements répondant aux besoins de la population et garant d'un maillage territorial équitable pour notre CC :

- I. Une opportunité pour héberger à court-terme le siège de la CC2VV :** l'acquisition du bâtiment administratif et technique du groupe STREIT situé à Pays-de-Clerval :
- les services techniques (1^{er} septembre 2021)
 - les services administratifs (1^{er} novembre 2021)

→ Possibilité de mise en location d'une partie du bâtiment pour l'Office Notarial et le Cabinet d'Architecture de PDC (surfaces estimées 150 m²)

- II. Une volonté de renforcer la présence de la CC2VV sur le bourg-centre principal :** la rénovation du bâtiment « 1911 » sur l'ancien site industriel Japy, pour créer un véritable pôle de services aux publics

Les services pressentis dans ce bâtiment :

- Espaces France Services / service Passeport-CNI
- Service comptabilité des communes
- **Bureau de Poste (mise à disposition La Poste)**
- **Centre médico-social (mise à disposition CD 25)**
- Tiers-lieu (espaces professionnels mis à disposition)
- Halles commerciales ? Halles d'exposition ? Marché couvert ?
- Autres, ... ?

- III. La nécessité de lancer la réflexion pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs,** un besoin élémentaire et évident pour les écoliers de notre territoire

- Un besoin élémentaire et évident pour les écoliers de notre territoire, un projet d'intérêt communautaire incontestable et fédérateur pour notre territoire.
- Nombre de classes primaires sur le secteur de la CC2VV : **13 sites, 41 classes pour 926 élèves (données 2019).**

LES PROJETS PROPOSES ET LEURS DEGRES DE MATURITE (et donc d'engagement)

Bruno BEAUDREY décrit les opérations proposées et insiste sur la terminologie des actions proposées. Les opérations sont à des stades d'avancement différents, ainsi les engagements proposés ce soir à l'assemblée sont différents :

- **ACQUISITION** du bâtiment administratif et technique du groupe STREIT situé à Pays-de-Clerval pour héberger à court-terme le siège de la CC2VV.
- Lancement du **PROJET** de rénovation du bâtiment « 1911 » situé à l'Isle-sur-le-Doubs, sur l'ancien site industriel Japy, pour créer un véritable pôle de services aux publics dans le bourg-centre principal de la CC2VV.
- Lancement d'une **ETUDE DE FAISABILITE** pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs.

Pour chaque projet :

- une description synthétique est réalisée
- son stade d'avancement est défini, clarifiant par conséquent ce qu'emportent les décisions proposées à l'assemblée :
 - acquisition du bâtiment STREIT
 - lancement du projet/réflexion pour le 1911
 - lancement d'une étude de faisabilité pour le bassin nautique d'apprentissage).

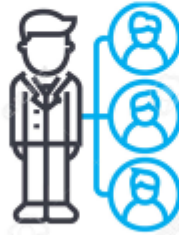
I. ACQUISITION Bâtiment Groupe STREIT

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

ACQUISITION bâtiment Groupe STREIT



CC2VV



Surfaces: 1 811 m²

- Immeuble de bureau : 320 m² sur 2 étages
- Bâtiment bureaux : 915 m² sur 3 étages
- Atelier : 522 m² avec vestiaires

Temporalité

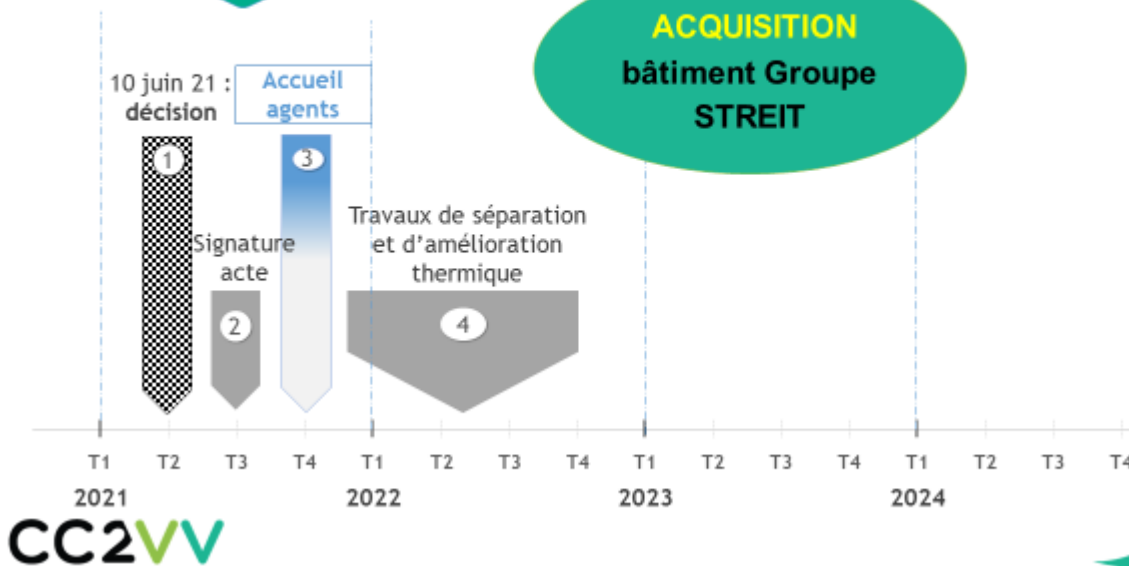
- **Jun 2021: décision acquisition**
- Septembre 2021: **signature acte de vente**
- 1^{er} septembre 2021: services techniques
- 1^{er} novembre 2021: services administratifs:

Données financières

- **Acquisition:** 1 050 000 € HT
- Travaux d'aménagement : 550 00 € HT
- Reste à charge: Investissement : + 20 000 / an
Fonctionnement : + 36 000 / an

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

ACQUISITION bâtiment Groupe STREIT



La décision proposée ce soir est la validation de l'acquisition du bâtiment STREIT, au prix de 1 050 000 € HT.

II. PROJET DE RENOVATION Bâtiment 1911

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

PROJET DE RENOVATION Bâtiment 1911



CC2VV



Superficie disponible

- Niveau inférieur: 1000 m²
- Niveau supérieur en mezzanine: 500 m²

Temporalité

- Juin 2021 → mars 2022: Etude: *Qui? Comment ? combien?*
- Avril 2022: **lancement projet**
- Mai 2022 : lancement opérations préparatoires: *architecte, PC, financeurs, ...*
- Avril 2023: lancement travaux
- Mi 2024: livraison

Données financières

- Enveloppe: 2 000 000 € HT (financement 60 à 70 %)
- Reste à charge: investissement : ????
fonctionnement : ????

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

PROJET DE RENOVATION Bâtiment 1911



CC2VV



Créer un véritable pôle de services aux publics pour renforcer la présence de la CC2VV sur le bourg-centre principal.

1. l'aménagement du site de la menuiserie TAILLARD pour créer un pôle de proximité a été abandonné. Il n'y pas (ou très peu) de présence de services CC2VV à l'Isle-sur-le-Doubs

**Enveloppe de travaux prévue et votés:
830 000 € HT de travaux dont 330 000 € à
la charge de la CC2VV**

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

PROJET DE RENOVATION Bâtiment 1911



CC2VV



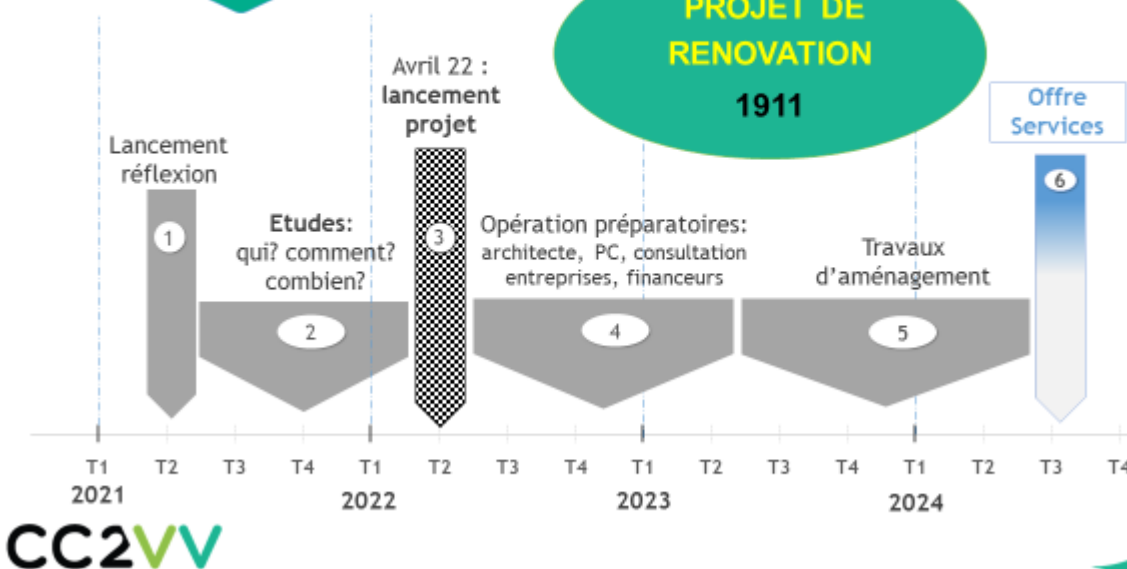
Créer un véritable pôle de services aux publics pour renforcer la présence de la CC2VV sur le bourg-centre principal.

2. La mise à disposition du bâtiment de la Trésorerie pour accueillir les services France-Services et Comptabilité des Communes est transitoire car trop petit pour accueillir à moyen terme tous les services.

Nécessité de réfléchir à un projet de pôle de proximité à moyen-terme sur l'Isle-sur-le-Doubs

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

PROJET DE RENOVATION 1911



La décision proposée est le lancement de la réflexion, qui se traduira par une étude permettant de répondre aux questions suivantes :

- **Qui ?** Quels seront les services présents dans ce bâtiment (EFS, La Poste, CMS, tiers lieu, halles, autres,...)
- **Comment ?** Quel aménagement, quelle disposition, quelle organisation,
- **Combien ?** Quel montant d'investissement, quelles aides, quel loyer ?

La décision définitive d'engagement du projet interviendra à l'issue de celle-ci, courant 2022.

III. ETUDE DE FAISABILITE bassin d'apprentissage pour la natation

1. Validation du projet d'équipements sur le territoire de la CC2VV

ETUDE FAISABILITE
bassin apprentissage
natation




CC2VV

Superficie d'emprise

- Bâtiment 1000 m² + aisances (parking,...)

Localisation

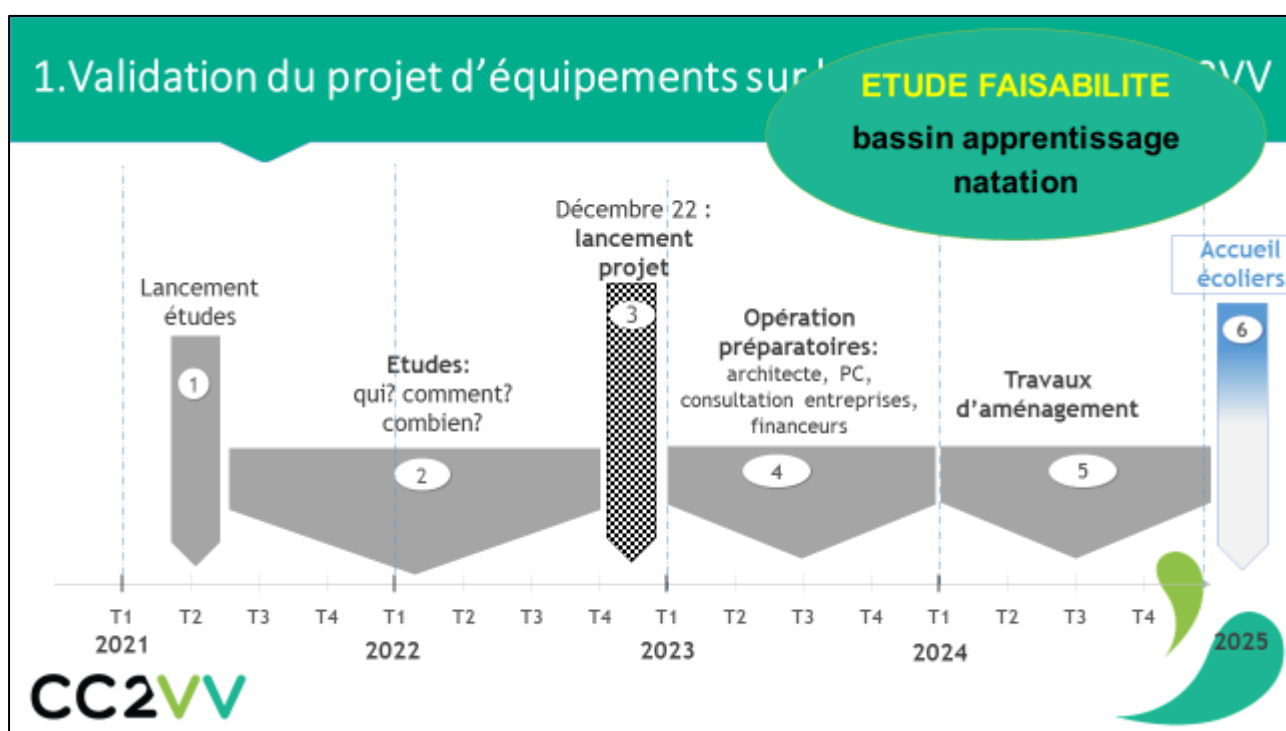
- L'Isle-sur-le-Doubs

Temporalité

- **Juin 2021** → **novembre 2022**: Etude: Qui? Comment ? combien?
- **Novembre 2022**: **lancement projet**
- **Décembre 2022**: lancement opérations préparatoires
- **Décembre 2023**: lancement travaux
- **2025** : livraison

Données financières

- Enveloppe: 1 800 000€ HT (financement 60 à 70 %)
- Fonctionnement: 200 000 € / an

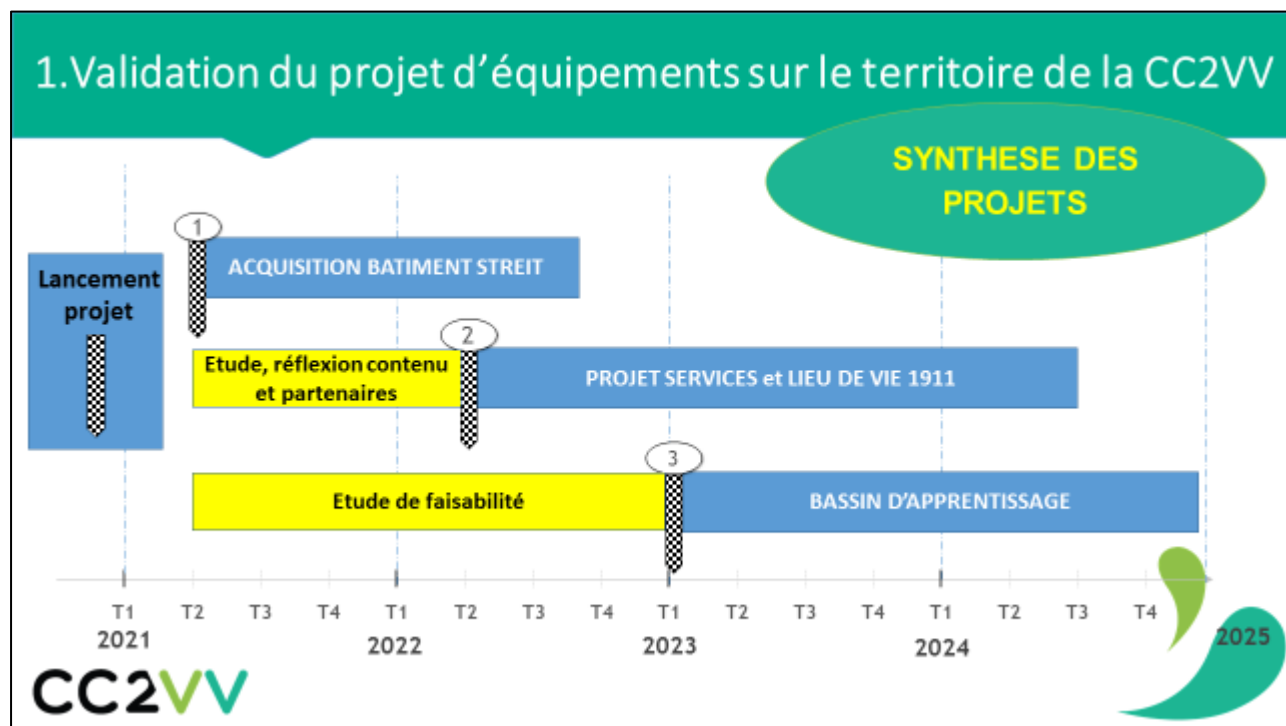


La décision proposée est :

- le lancement d'une étude de faisabilité
- la localisation de l'équipement : L'Isle-sur-le-Doubs

La décision définitive d'engagement du projet interviendra à l'issue de celle-ci, fin 2022.

SYNTHESE des engagements proposées et calendrier prévisionnel



Discussions / réactions

- ✓ **Catherine LAIGNEAU** s'interroge car l'étude MP CONSEIL concernant le 1911, réalisée en 2016, n'est plus adaptée, la destination du bâtiment ayant changé.
Bruno BEAUDREY lui répond qu'effectivement celle-ci ne correspond plus. Elle donne toutefois des indications mais devra être réactualisée.
- ✓ **Gerard JOUILLEROT** s'interroge sur le système de vote proposé. La délibération en effet propose un vote global du projet d'équipement comprenant les 3 opérations. Comment doit se positionner un Conseil Communautaire qui souhaite s'opposer à 1 voire 2 projets sur les 3 ?
Bruno BEAUDREY lui répond qu'un vote de principe est demandé, de manière à démarrer les 3 opérations simultanément car il s'agit bien d'un projet global. Chacun des projets sera ensuite délibéré individuellement pour préciser ses composantes.
André PARROT ajoute que la volonté politique est d'engager simultanément les 3 projets d'équipement, qui sont à des stades d'avancement différents.
- ✓ **Nicolas GRUNEISEN** a l'impression que les choses sont trop précipitées, qu'il est nécessaire d'en savoir davantage avant de décider, au regard de l'importance des investissements proposés.
Bruno BEAUDREY lui répond qu'il est surtout important d'être ambitieux et visionnaire pour notre CC.
- ✓ **Gilles SAULNIER** se dit dérangé par le principe de vote unique. Il pense que le premier et le troisième projet ne poseront pas de gros problèmes, mais le second reste discutable à ce stade. Il prône un vote séparé.

- ✓ **Gérard JOUILLEROT** demande si la participation de la CCPSB pour le bassin nautique est déjà actée par une délibération.
Bruno BEAUDREY lui répond qu'à ce stade, des contacts ont été pris, mais qu'il n'y a pas d'engagements formels.
- ✓ **Claude HUEBER** souligne l'intérêt des 3 projets. Pour lui, il est important de les mener de front : une acquisition et 2 études de faisabilité. Il ne voit pas le problème soulevé précédemment.
- ✓ **André PARROT** indique que l'exécutif, pour ces propositions, reste prudent, humble et lucide. La fiscalité doit évidemment être maîtrisée. Ces projets sont le résultat d'opportunités qu'il convient de saisir.
- ✓ **Bruno BEAUDREY** insiste sur le fait que la cohésion et la force d'une communauté de communes passe par la complémentarité CC/ bourgs-centres. Une communauté de communes n'existe pas sans des bourgs-centres dynamiques et vice-versa. Il y a ici une opportunité de financements publics qu'il convient de saisir. Pour le transfert Eau/ Assainissement, le contexte était le même. Et les aides sont au rendez-vous ! Le pari était osé, le résultat est là !
- ✓ **Catherine LAIGNEAU** indique que le bâtiment 1911 lui rappelle la filature d'Audincourt reconvertie en un lieu d'accueil très utile et réussi.
- ✓ **Gilles SAULNIER** souhaite s'assurer que les délibérations proposées portent d'une part sur l'acquisition du bâtiment STREIT, et d'autre part sur le lancement d'études de faisabilité. On sous-entend là que les projets pourront être arrêtés à l'issue des études.
Bruno BEAUDREY confirme.
- ✓ **Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE** demande si c'est la ville d'Audincourt ou l'EPCI qui a financé le projet de la filature. L'Isle-sur-le-Doubs n'est pas le bassin de vie du Pays de Rougemont et qu'à ce titre, elle ne voit pas l'intérêt que ce projet soit porté par la CC2VV.
Bruno BEAUDREY lui répond que le Pays de Rougemont a décidé de rejoindre les 2 Vallées vertes plutôt qu'un autre territoire intercommunal. A ce titre, cette remarque ne peut être entendue et le Président la condamne. L'Isle-sur-le-Doubs est le bourg-centre principal de la CC2VV et doit être considéré comme tel !
- ✓ **Gérard JOUILLEROT** trouvent les questions précédentes des participants légitimes. Les 3 projets portés simultanément l'inquiète sur le point financier.
Bruno BEAUDREY lui répond que l'achat du bâtiment STREIT est une superbe opportunité. Le plan de financement fait apparaître un reste à charge de 700 000 € pour la CC2VV. Les autres projets seront réfléchis et devraient bénéficier d'aides financières importantes dans le cadre du CRTE et PVD.
André PARROT ajoute que choisir pour emplacement du siège de la CC2VV Pays de Clerval sans projet pour l'Isle-sur-le-Doubs provoquerait une véritable fracture pour notre territoire.
- ✓ **Laurent TOURTIER** demande s'il est normal que des agents travaillent dans des bureaux de 5 m².

- ✓ **Stéphanie PACCHIOLI** estime que l'équipement 1911 est essentiel pour le maintien de services à la population dans le bourg-centre. Les services EFS seront positionnés provisoirement dans les locaux de la trésorerie actuelle. L'Etat se désengage, il convient d'agir et d'y pallier, plutôt que de râler sans faire de proposition. C'est l'avenir de nos villages dont il est question ici aussi.
- ✓ **Georges CONTEJEAN** se dit dérangé par plusieurs points :
 - 1 le vote « bloqué » qu'il juge antidémocratique.
 - 2 Sur la façon dont les choses sont amenées : de manière précipitée, sans préparation. « On joue la musique sans avoir écrit la partition ». Le projet de territoire n'est pas écrit ! Pourquoi aller si vite ?
- ✓ **Joseph CUENOT** dit que les projets sont arrivés plus vite que prévu et « qu'il ne faut pas rater le train » !

Bruno BEAUDREY s'assure que l'assemblée n'a plus de questions et remarques.

Avant de proposer les questions au vote, il réaffirme la cohérence du projet, la nécessité d'une équité pour le territoire de la CC2VV et l'opportunité de financements à saisir.

Délibération de principe pour :

- ✓ **L'acquisition** d'un bâtiment administratif et technique à Pays-de-Clerval pour héberger le siège de la CC2VV
- ✓ **Le lancement du projet** de rénovation du bâtiment « 1911 » situé à l'Isle-sur-le-Doubs
- ✓ **Le lancement d'une étude de faisabilité** pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire valide le principe :

- ✓ **d'acquisition** d'un bâtiment administratif et technique à Pays-de-Clerval pour héberger le siège de la CC2VV
- ✓
- ✓ **de lancement du projet** de rénovation du bâtiment « 1911 » situé à l'Isle-sur-le-Doubs
- ✓ **de lancement d'une étude de faisabilité** pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs

Votants : 59 Exprimés : 54 Pour : 49 Abstention : 5 Contre : 5

Acquisition du bâtiment administratif et technique du groupe STREIT situé à Pays-de-Clerval pour héberger à court-terme le siège de la CC2V

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Valide l'**ACQUISITION** du bâtiment administratif et technique du groupe STREIT situé à Pays-de-Clerval pour héberger à court-terme le siège de la CC2VV.
- Autorise le Président à signer l'acte de vente au prix de 1 050 000€ + 15 000 € (estimation frais de notaire).
- Autorise le Président à engager toutes démarches pour le lancement des études préalables pour les travaux de séparation et d'amélioration thermique du bâtiment.
- Lancer toutes les démarches nécessaires pour déposer les demandes d'aides après des financeurs.

Votants : 59 Exprimés : 58 Pour : 58 Abstention : 1

Lancement du projet de rénovation du bâtiment « 1911 » situé à l'Isle-sur-le-Doubs, sur l'ancien site industriel Japy, pour créer un véritable pôle de services aux publics dans le bourg-centre principal de la CC2VV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire:

- Valide le lancement du **PROJET de rénovation du bâtiment « 1911 »** situé à l'Isle-sur-le-Doubs, sur l'ancien site industriel Japy, pour créer un véritable pôle de services aux publics dans le bourg-centre principal de la CC2VV.
- Autorise le Président à lancer les démarches d'études nécessaires (réflexion en interne + consultation bureau(x) d'études).
- Décide de constituer un groupe de travail dédié afin de lancer les démarches de réflexion.

Votants : 59 Exprimés : 56 Pour : 47 Abstention : 3 Contre : 9

Lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire:

- Valide le lancement d'une **ETUDE DE FAISABILITE** pour la création d'un bassin d'apprentissage de la natation à l'Isle-sur-le-Doubs
- Autorise le Président à lancer la consultation pour l'étude de faisabilité
- Acte le fait que le bassin d'apprentissage, s'il est réalisé, sera situé à l'Isle-sur-le-Doubs
- Autoriser le Président à déposer les demandes d'aides pour cette étude

Votants : 59 Exprimés : 58 Pour : 57 Abstention : 1 Contre : 1

QUESTIONS DIVERSES

Informations

➤ Actualités dispositif Petites Villes de Demain (PVD)

- Signature officielle de la convention les 7, 8 ou 9 juillet 2021 (présentation au prochain conseil communautaire)
- Lancement du recrutement du Chargé de Mission (financement 75%) → arrivée prévu en septembre

➤ Actualités Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE)

- Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique des territoires,
- Un nouveau type de contrat avec l'Etat
- Signé pour six ans
- Généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.
- Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années
- → DETR, DSIL, FNADT, ...

- **Signature officielle du protocole d'engagement** les 7, 8 ou 9 juillet 2021 (présentation prochain conseil communautaire)
- **Signature officielle en octobre après concertation**

VISITE DU CHANTIER EQUIPEMENT SPORTIF

Après la réunion, les conseillers communautaires sont invités à visiter le chantier de l'équipement sportif d'Arcey, situé juste à côté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h05.

Pays de Clerval, le 16 juin 2021

Le Secrétaire de séance,
Emilie TYRODE

Le Président,
Bruno BEAUDREY

